

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

**Date de convocation :**

10 novembre 2020

**Date d'affichage :**

10 novembre 2020

**Objet**

Changement poste  
informatique et contrat de  
maintenance

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 novembre 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,  
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine,  
Messieurs BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel,  
MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier un poste informatique et d'intégrer Windows 10. Elle propose aussi qu'un contrat de maintenance soit signé.

2 devis sont proposés:

- Aromatic : 499€ HT pour unité centrale  
250€ HT pour la maintenance annuelle  
668.33€ HT pour Windows 10
- Vela : 1110€ HT pour unité centrale  
1000€ HT pour la maintenance (forfait sur 5 ans)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de choisir la proposition de l'entreprise VELA pour un montant de 1110€ HT pour l'unité centrale et 1000€ HT pour la maintenance (forfait 5 ans).

Acte rendu exécutoire après la dépôt en Sous-Préfecture le 25 novembre 2020.

Fait à Barbazan, le 20 novembre 2020.

Le Maire,

